

**FERMETURE DU PONT CHARLES DE GAULLE  
LA NUIT DU VENDREDI 30 JUIN AU SAMEDI 1<sup>ER</sup> JUILLET**

**Le pont Charles de Gaulle sera fermé à la circulation du vendredi 30 juin à 20 h au samedi 1<sup>er</sup> juillet à 6 h. Des déviations seront mises en place.**

Construit en 1970, le pont Charles de Gaulle, long de 412 mètres, doit faire l'objet d'un essai de chargement. Il s'agit de vérifications permettant de contrôler le bon état du pont, en lui appliquant une lourde charge : 24 camions de 26 tonnes.

Cet essai nécessitant l'interruption complète du trafic, il sera réalisé de nuit afin de limiter la gêne occasionnée pour la circulation.

Deux déviations seront mises en place à partir des deux extrémités du pont.

De plus, sur l'A10 des panneaux informeront de cette fermeture sur l'A10 avec mise en place d'une déviation aux sorties autoroutières de Châteaurenault-Autrèche et Mer pour les automobilistes souhaitant rejoindre le secteur sud Loire de Blois.

**L'essai de chargement aura lieu du vendredi 30 juin à 20 h au samedi 1<sup>er</sup> juillet à 6 h. Les deux trottoirs du pont ne seront plus accessibles dès 14 h le vendredi et jusqu'à 7 h le samedi.**

Les piétons et cyclistes devront emprunter le pont Jacques Gabriel.

**Ces travaux de contrôle de l'état du pont Charles de Gaulle sont entièrement financés par le Conseil départemental à hauteur de 57 000 €.**

**CONTACT PRESSE**

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12